

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with subscription rates: Un an, Six mois, Trois mois, L'abonnement est strictement payable d'avance.

Bibliothèque du Parlement

L'ÉLECTEUR JOURNAL DU MATIN

TARIFS DES ANNONCES

Table with advertising rates: Première insertion, Réimpression, etc.

Les annonces... M. Ernest Paquet, directeur de la rédaction.

URIC BARTHE, rédacteur

BELLEAU & Cie., administrateurs.

BUREAUX: Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

BANQUET LAURIER

17 novembre

Au "Vendôme," Boston

PAR LES CANADIENS-FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ANGLÈTERRE

Excursion de Québec à Boston (Grand Tronc et Vermont)

Billet de banquet, 3.50

Départ de Lévis lundi 16 novembre à 11 h. a. m.

Un pullman spécial sera mis à la disposition des excursionnistes de Québec

Il auront l'avantage d'accompagner l'honorable M. Laurier d'Arthabaska à Boston.

Billets de passage et de banquet à rendre au bureau de l'Électeur et à l'agence R. M. Stocking, No 32, rue St-Louis.

AVANTAGE EXCEPTIONNEL

Il s'organise à Boston pour le 18 novembre une excursion à New-York,

AU PRIX DE \$3.80

ALLER ET RETOUR

L'ÉLECTEUR

QUEBEC, 13 NOVEMBRE 1891

CHAPLEAU

Les écrivains modernes, dans les études psychologiques qu'ils font des hommes, prennent pour matière de recherche les milieux où ces hommes ont vécu, afin d'y découvrir par quelles influences leur caractère a revêtu un cachet distinctif.

Ainsi, nul ne conteste que M. Chapleau ne soit un ambitieux; mais nul ne comprend, à côté de sa profonde ambition et comme lui servant de pendant, une lâcheté plus profonde encore.

M. Chapleau réussit à l'adulation. "Non, dit-il à sir John, j'ai quitté mes amis à Montréal, sur la promesse que je venais remettre ma démission entre vos mains, et qu'à leur tête, j'irais dire au peuple de la province de Québec que vous foulez aux pieds ses droits les plus sacrés et les droits de la race française au Canada; je vous rends mon portefeuille." Alors, sir John se redressa, avec hauteur, en présence du pygmée qu'il avait devant lui.

Chez les Romains, les plus vils tyrans, comme M. Chapleau, adoraient les triomphes faciles et se complaisaient à marcher sur des cadavres. M. Chapleau, si lâche qu'il soit, a un peu ces goûts sanguinaires. C'est ainsi qu'il s'est élevé au poste qu'il occupe aujourd'hui dans le parti conservateur, en se faisant un piédestal des Angers, des de Boucherville, des Masson, des Mousseau et des Langevin, tous des hommes qui, on dit l'admettre, ont joué un grand rôle dans le parti conservateur.

Seulement, il faut bien que M. Chapleau voile un peu ses motifs et ses procédés, et, chaque fois qu'il gormé dans son cerveau quelque ambition nouvelle, ou chaque fois qu'il souffre de quelque noir dépit, il entre dans un autre rôle: celui de l'hypocrite. Après de ses amis ce n'est pas lui qui est en cause, ce n'est pas son triomphe qu'il cherche, mais c'est justice qu'il revendique pour son parti, c'est une insulte faite à sa provin-

ce dont il veut l'vengeance. Cependant, son ambition et ses intrigues sont bien vite percées à jour, et, quand les hommes sérieux de son parti se demandent à quelle remorque M. Chapleau veut les entraîner, et quel est le but qu'il désire atteindre, toujours ils voient se dresser devant eux la personnalité, la moi de M. Chapleau.

Tout ceci n'est pas de la fantaisie, et il ne faut pas remonter bien loin dans l'histoire politique de notre pays pour y trouver, dans toute sa laideur, l'homme dont nous venons de présenter la silhouette hideuse et repoussante.

Qui ne se rappelle encore le M. Chapleau de 1885? Il se mourait de chagrin, à l'idée que sir Hector Langevin était le chef reconnu des conservateurs de la province de Québec. Pour le supplanter, il crut bon de se réunir à ceux de ses amis qui protestaient de toute leur âme et de tout leur patriotisme contre l'acte de Régina. Dans tous les journaux et de toutes les tribunes, l'on décriait, de son agrément, la déchéance de sir John A. Macdonald. Les conservateurs s'applaudissaient de ce que, enfin, de concert avec M. Chapleau, ils allaient affirmer solennellement les droits de notre race dans le Dominion du Canada. A Montréal, il réunit en conciliabule tous ceux qui donnaient la direction à l'opinion publique dans son parti. Sa détermination et la leur était arrêtée. M. Chapleau remettrait entre les mains de sir John sa démission et sa protestation.

Il se rend à Ottawa. Le lendemain de son départ, ses amis groupés au coin des rues de Montréal, attendaient fiévreusement le moment où ils apprendraient par dépêche d'Ottawa que la grande œuvre de M. Chapleau venait de s'accomplir. Ils croyaient encore, les naïfs, qu'au lieu d'être un vulgaire intrigant et un ambitieux sans cœur, ils avaient trouvé en lui un patriote désintéressé.

Que se passa-t-il, lorsque M. Chapleau fut admis auprès de sir John? Voici. Sir John, qui connaissait toutes les faiblesses de son secrétaire d'Etat, commença par l'envelopper d'une adulation qu'il croyait destinée à endormir les poussées d'indépendance dont il venait de faire parade.

Vous êtes, lui disait sir John, l'homme en qui le ciel m'a le plus parfaitement photographié. Comme moi vous êtes insinuant et soupé. Vous connaissez la bêtise humaine. Vous savez tous les ressorts par lesquels, sans qu'ils s'en doutent, ont fait jouer ces manèges. Vous savez comme moi à guilonner leurs aspirations et chatouiller leurs faiblesses. Souvent, je me suis dit, en songeant à l'avenir, que, le jour où tombera de mes épaules le manteau que le parti conservateur a bien voulu y déposer, c'est sur les vôtres qu'il devrait s'arrêter. Réfléchissez, mon ami, réfléchissez, et, pour vous autant que pour moi, ne m'abandonnez pas.

M. Chapleau réussit à l'adulation. "Non, dit-il à sir John, j'ai quitté mes amis à Montréal, sur la promesse que je venais remettre ma démission entre vos mains, et qu'à leur tête, j'irais dire au peuple de la province de Québec que vous foulez aux pieds ses droits les plus sacrés et les droits de la race française au Canada; je vous rends mon portefeuille." Alors, sir John se redressa, avec hauteur, en présence du pygmée qu'il avait devant lui.

Quel fut le rôle de M. Chapleau dans cette affaire? Celui d'un mouchard et celui d'un traître. M. Tarte n'a pas été l'instrument de M. Chapleau; mais M. Chapleau ne niera pas qu'il ait fait parvenir jusqu'à M. Tarte les renseignements dont celui-ci s'est servi pour faire à sir Hector, lors de la dernière session, une guerre du reste bien méritée. Sir Hector disparu, son heure allait-elle enfin sonner?

Il commence une nouvelle intrigue, répète ses menaces et entonne sa jérémiade d'autrefois. C'était à cause de sa province encore, qu'il revendiquait, pour lui, le ministère des chemins de fer ou des travaux publics. Il ne voulait pas qu'on foulat aux pieds la dignité de Québec, et, à moins qu'on ne lui accôdât l'un ou l'autre de ces ministères, il sortait des rangs de son parti. Et il se remit à faire la navette entre Ottawa et Montréal, et entre Montréal et Ottawa. Ses amis, ses organes, tous ceux dont la voix parle fort dans les destinées de son parti, exigent que M. Chapleau soit satisfait; sinon les jours du gouvernement Abbott sont comptés.

Or, cette pauvre province savait bien, cette fois, qu'on ne faisait appel à sa dignité et au souci de ses droits outragés, et demandait à leurs amis d'oublier l'affolement momentané dans lequel ils les avaient jetés. Ils les suppliaient de se rallier autour de sir John et du secrétaire d'Etat.

Plus tard, la mort de sir John devient imminente. Sa mort devait jeter dans le parti conservateur, le trouble et le désarroi. M. Chapleau, au lieu d'essayer d'asseoir solidement son parti et d'en réunir tous les éléments en une cohorte forte et compacte, profite de l'agonie de son chef, pour affirmer ses droits à une position supérieure à celle qu'il avait acceptée jusqu'alors et essayer encore de supplanter sir Hector.

Il lui faut maintenant le portefeuille des chemins de fer. C'est dans l'intérêt de sa province, dit-il, qu'il le réclame. L'intrigue recommence; et, d'Ottawa à Montréal, et de Montréal à Ottawa, M. Chapleau fait la navette. Il recueille à Ottawa les rumeurs, épé les probabilités, revient à Montréal faire part à ses amis des espérances qu'il a entrevues à l'horizon politique. Ses amis l'écoutent, se rangent encore, en hésitant, à son opinion, puis il retourne à Ottawa intriguer et supplier.

A Ottawa, il est mal accueilli par M. Abbott. Ses amis s'en réjouissent, comptant qu'à force d'être maltraité, le coup lui reviendrait, qu'une bonne fois, il cesserait de jouer à la démission et de les rendre ridicules.

Qu'on le jougât mal... Pas plus qu'en 1885. M. Chapleau n'avait retrouvé son courage et son cœur. Il but jusqu'à la lie toutes les humiliations. Nul escroque et le mépris des conservateurs d'Ontario, ni le dégoût qu'il inspirait à M. Abbott, ne purent éveiller en lui aucun des sentiments dont s'honorait les âmes élevées. Il brista la main qui le retenait, il essaya les crachats dont il était couvert, et, à genoux, les mains tendues vers M. Abbott, il le supplia d'oublier ses errements.

Je viens à vous, disait-il à M. Abbott, comme un autre enfant prodige, vous demander de ne pas me maudire pour avoir méconnu vos honneurs. Je répliquai pas que vous tenez, pour moi, le veau gras, comme il advint pour l'autre prodige; mais, du moins, conservez-moi mes glands: le secrétaire d'Etat.

Pourtout l'ambition personnelle! Sa province, c'est le pauvre derrière lequel se cache ce bouffin politique, avant d'apparaître, à nouveau, devant le public, dans son grimage habituel et sous son caractère vrai.

Son cauchemar, pourtant, ne cessa pas de troubler le sommeil de ses nuits et d'aiguillonner son ambition. Sir Hector Langevin était toujours là, dirigeant le parti conservateur, et laissant M. Chapleau dans son insignifiance. Il lui fallait à tout prix ruiner son rival. Conscient de son impuissance à conquérir loyalement la direction du parti conservateur, il tenta de perdre sir Hector par la trahison.

La session arriva. Lorsque M. Tarte se leva devant la chambre, pour mettre en accusation sir Hector Langevin, ce fut pour M. Chapleau l'un de ces beaux jours de la jouissance. Il jouissait de voir quelqu'un de plus fort que lui s'attaquer à sir Hector, qu'il n'avait jamais réussi à démolir.

Quel fut le rôle de M. Chapleau dans cette affaire? Celui d'un mouchard et celui d'un traître. M. Tarte n'a pas été l'instrument de M. Chapleau; mais M. Chapleau ne niera pas qu'il ait fait parvenir jusqu'à M. Tarte les renseignements dont celui-ci s'est servi pour faire à sir Hector, lors de la dernière session, une guerre du reste bien méritée. Sir Hector disparu, son heure allait-elle enfin sonner?

Il commence une nouvelle intrigue, répète ses menaces et entonne sa jérémiade d'autrefois. C'était à cause de sa province encore, qu'il revendiquait, pour lui, le ministère des chemins de fer ou des travaux publics. Il ne voulait pas qu'on foulat aux pieds la dignité de Québec, et, à moins qu'on ne lui accôdât l'un ou l'autre de ces ministères, il sortait des rangs de son parti. Et il se remit à faire la navette entre Ottawa et Montréal, et entre Montréal et Ottawa. Ses amis, ses organes, tous ceux dont la voix parle fort dans les destinées de son parti, exigent que M. Chapleau soit satisfait; sinon les jours du gouvernement Abbott sont comptés.

Or, cette pauvre province savait bien, cette fois, qu'on ne faisait appel à sa dignité et au souci de ses droits outragés, et dans l'unique but de servir le Roi de M. Chapleau. Les amis du secrétaire d'Etat comprenaient à leur tour, qu'ils faisaient métier de dupes et travail de compères.

M. Abbott—un rusé—qui avait saisi la situation, ne suivit pas la tactique de sir John. Il n'adula pas M. Chapleau, il ne le menaça même pas. Flairant les instincts de M. Oulmet, il lui dit tout bas, à l'oreille, qu'il valait mieux M. Chapleau, qu'il valait mieux M. Chapleau, qu'il valait mieux M. Chapleau, et que la province aurait tout à y gagner, s'il valait devenir ministre des Travaux publics. Le tour fut joué.

M. Chapleau alla de nouveau se prosterner devant le premier ministre et le supplier de lui laisser le secrétariat d'Etat, ou n'importe quel. On ne pouvait pas charitablement, du jour au lendemain, lui élever son traitement de ministre.

La réponse de M. Abbott n'est pas connue, mais la lâcheté de M. Chapleau s'est réaffirmée. Cependant M. Chapleau couvre toujours son ambition de devenir chef de son parti dans notre province. D'instinct, qu'on peut compter à courte échéance, sur quelque autre trahison de notre héros.

Voilà ce que nous avions à dire, pour aujourd'hui, de M. Chapleau et à M. Chapleau. Notre attention ne se serait pas d'elle-même portée sur cet homme, pour qui nous nourrissons un souverain mépris. C'est lui qui l'a voulu, en publiant dans un journal d'Ottawa, le *Hamilton Spectator*, un article dans lequel il prend à partie le gouvernement de Québec et ses amis. Nous avons voulu que M. Chapleau sache, une fois pour toutes, que ce n'est pas en inventant des calomnies sur le compte de notre parti, qu'il fera oublier son ambition, son hypocrisie, ses intrigues et son passé.

Au lieu d'insulter ses compatriotes de Québec, dans un journal d'Ottawa, et d'exhaler contre eux les préjugés de la province voisine, il vaudrait mieux, pour lui, qu'il se dispersât, à leurs yeux, les souliers et les bottes dont il est couvert. Plûtôt que nous ravaler jusqu'à lui, que nous cessions de l'élever jusqu'à nous.

Pour notre part, nous le laissons dans la boue où il grouille et se complait, et nous continuons notre œuvre, tête haute, dans la lumière.

LES MENSONGES DE LA "GAZETTE" DE MONTRÉAL

Nous avons cru jusqu'ici que, sous le rapport de l'honnêteté dans le mensonge, le *Monde*, la *Minerve*, la *Presse* et le *Courrier du Canada* avaient la patente sur tous les autres journaux bleus. Mais nous ne rendions pas justice à la *Gazette* de Montréal. L'article qu'elle a publié lundi sur l'affaire de la Baie des Chaleurs bat tout ce que ces journaux ont jamais publié. Ils lui sont supérieurs pour dire des poissonneries, pour parler le langage poissard, mais pour le mensonge impudent, elle laisse au second rang même M. Sainte-Nitouche Chapais.

Il serait aussi inutile qu'impossible de relever toutes les faussetés de l'article de la *Gazette*. Il en renferme une presque par chaque ligne. Nous allons donc nous contenter de signaler les principales.

1er mensonge. On a négligé les précautions les plus élémentaires avant de passer l'ordre en conseil. Il est prouvé, au contraire, que si l'on peut reprocher quelque chose à M. Garneau, c'est d'avoir pris des précautions excessives. Après avoir discuté pendant huit à dix jours avec M. Thom, il va deux fois à Montréal consulter M. Robidoux trop malade pour venir à Québec, il exige son opinion sur l'affaire, et en attendant qu'il soit capable de le mettre par écrit, il se fait donner celle de M. Cannon. Il va même jusqu'à insister pour que cette opinion soit corroborée par celle de l'honorable F. Laugel.

2nd mensonge.—Des lettres de créédit ont été émises sans le consentement du lieutenant-gouverneur. M. Angers avait approuvé et signé l'ordre en conseil obligeant le gouvernement à payer les \$280,000. Comme nous l'avons montré l'autre jour, en priant la Banque Union et la Banque Nationale d'avancer \$175,000 sur cette somme, M. Garneau n'engageait pas le crédit de la province pour un sou de plus qu'il n'était engagé; il ne faisait que remettre de payer à ces banques ce que le

gouvernement était obligé de payer à la compagnie de la Baie des Chaleurs.

Troisième mensonge.—Deux ministres ont aidé à M. Paquet à prélever des fonds avec les chèques du gouvernement.

Il est prouvé clairement que des deux ministres auxquels on fait allusion, l'un d'eux, M. Langelier, n'a eu absolument rien à faire avec la négociation des deux billets escomptés à la Banque Nationale et à la Banque du Peuple. Quant à M. Robidoux, c'est pour rendre un service d'amitié qu'il a essayé de faire escompter un des billets à Montréal.

Quatrième mensonge.—On a fait des menaces à M. Garneau. Il est prouvé par M. Garneau lui-même qu'aucune menace ne lui a été faite ni directement ni indirectement, par qui ce soit. La seule pression exercée sur lui l'a été par M. Thom qui devait terminer l'affaire sans délai pour ne pas être à la merci de MM. Robidoux et Riopel. Aucun témoin n'est venu contredire ces déclarations de M. Garneau.

5ième mensonge.—On n'a pas observé les formalités voulues par la loi pour la conversion en argent du subsides en terre.

Il est prouvé, au contraire, qu'on a fait tout ce qui, d'après l'avis de M. Robidoux, de M. Cannon et de M. F. Langelier, était exigé par la loi. Et le public a mieux entendu, sur une question de loi, l'opinion de ces messieurs que celle de M. M. Melin.

La *Gazette*, après avoir dit toutes ces faussetés conclut en disant que le lieutenant-gouverneur devrait renvoyer ses ministres. Il en a le pouvoir, mais ce serait un acte infâme de partisannerie s'il le faisait avec le résultat de l'enquête. Les victimes de cette partisannerie seraient la province d'abord, qui se verrait jetée dans une lutte électorale si peu de temps après les élections générales de 1890 et 1891, mais surtout le parti bleu, qui serait littéralement balayé. Car nous pouvons l'affirmer à la conscience de tous que si l'on ne renonce pas à l'organisation avec laquelle nous avons si bien battu les bleus deux fois déjà, sera sur pied et en état de fonctionner.

SHORT-WALLICK

Dévoilement de leur monument

SCÈNE SOLENNELLE ET ÉMOUVANTE

Immense concours militaire et populaire

ELOQUENTS DISCOURS PAR SON HONNEUR LE MAIRE FREMONT ET L'HON. M. MERCIER

To the memory of Major Charles John Short and Staff-sergeant George Wallick. Who lost their lives whilst in the performance of their duty. At the great fire of St. Sauveur on Thursday the 30th of May 1890. This monument is erected by the citizens of Québec in grateful remembrance of their noble and heroic conduct.

Cette simple inscription tracée sur une plaque temporaire était tout ce qu'on pouvait apercevoir du monument Short-Wallick, enroulé d'un grand drapeau, sur les 2 heures et demie de l'après-midi hier, lorsque déjà tout l'immense place du Manège Militaire, Grande-Allée, était encombrée de peuple et d'habits militaires.

Une pluie d'été, fine, tiède, sous un ciel d'automne, gris et triste; du monde à toutes les fenêtres, sur tous les toits du voisinage; une grande allée et venue de piétons et d'équipages dans la rue voisine; la foule grossissante contenue par un cordon quadrangulaire de soldats de toutes armes, artilleurs, cavaliers, volontaires, aux uniformes variés; au milieu de ce sacré privilège, une nuée de colonels, de plumets blancs, d'épaulettes, d'élégantes redingotes d'état-major; à quelques pieds du monument une grande estrade, trop étroite pour contenir la foule des invités, dames et messieurs; au dessus du murmure des conversations, les commandements militaires, la voix des clairons, le pas cadencé de la troupe; voilà la scène telle qu'elle se présentait au premier abord.

En attendant la cérémonie, la foule le temps à regarder ce défilé militaire extraordinaire de pompe militaire, observe curieusement le groupe animé des officiers qui entourent l'imposant colonel Duchesnay, signala l'arrivée des personnalités officielles. Le major Geo. Holt White en uniforme et M. Ernest Paquet, les deux secrétaires du comité, se multiplient pour recevoir et placer les invités sur l'estrade. Les rangs pressés des spectateurs s'avant pour livrer passage à Son Honneur le maire Frémont, qui est accompagné de Mme Frémont; à Son Excellence le cardinal Taschereau, qui est avec Mgr Marois; au lord-évêque Williams et aux révérends MM. Williams, Balfour et Lave; à l'honorable M. Mercier qu'accompagne l'honorable M. Robidoux. Plusieurs autres membres du cabinet ont déjà pris place sur l'estrade; nous y reconnaissons les honorables MM. Shabyn, Garneau, Ross, Duhamel, Ch. Langelier, ainsi que les honorables C. A. P. Pelletier, Starnes, Joly de Lotbinière, F. Langelier. Les membres du Conseil de ville y sont en nombre; outre Son Honneur le maire Frémont qui préside la cérémonie, nous remarquons les échevins et conseillers Miller, Letellier, Robitaille, Chambers et Vincent.

Nous remarquons aussi: les honorables juge Irvine, Andrews et Murray; le révérend Père Grenier, supérieur de la maison des Oblats de St-Sauveur, le révérend Père Pelletier, O. M. L., les révérends MM. F. X. Faguy, E. Paré, Vaillancourt, Laplante et Beaudoin; M. Jules Tessier, M. P. P., L. F. Pinaud, M. P. P., A. Carrier, M. P. P., F. M. Déchêne, M. P. P., R. R. Dobell, N. Pilon Legendre, A. Thompson, A. Hunt, Ernest Paquet, G. Grenier, P. Malouin, T. Ledroit, S. S. Hatt, C. P. Dean, Uric Tessier, C. Duquet, Dr C. E. Lemieux, Dr G. Stewart, U. Barthe, J. C. More, P. B. Damoulin, etc., etc.

Dans la plupart des groupes, on commente sévèrement l'absence de M. Adolphe Caron, qui n'est pas à son poste bien qu'on le sache en ville.

Les corps militaires représentés étaient l'Ecole de Cavalerie, les Hussards Canadiens, la Batterie B, l'Artillerie de campagne de Québec, l'Artillerie de campagne de Montréal (30 hommes), l'Artillerie de garnison de Québec, le 8ème et le 9e bataillon.

Le lieutenant-colonel Duchesnay, D. A. G., commandait. Parmi les autres officiers de l'état-major, le lieutenant-colonel Montzambert, le chirurgien-major Sewell, le capitaine Imhah.

Un grand nombre d'officiers d'autres corps assistaient à cette belle cérémonie. De l'Ecole de Cavalerie: le lieutenant-colonel Turnbull, le major Lessard et le lieutenant Forrester; des Hussards Canadiens: le lieutenant-colonel J. B. Forsyth, le capitaine Clint, les lieutenants Lawrence et Turner, et le chirurgien-majors Cramming; de la Batterie B: le major Wilson, les capitaines Farley, Rutherford, Fages et Pelletier, et le chirurgien Hall; de l'Artillerie de campagne de Québec: le capitaine Geo. Garneau et le lieutenant Boulanger; de l'Artillerie de campagne, Montréal: le capitaine Hooper et les lieutenants Costigan et Bonyon; de l'Artillerie de Garnison, Québec: les majors H. Roy, T. L. Boulanger et H. D. Morgan, et le lieutenant L. A. Hudon; du 8ème bataillon: le lieutenant-colonel Prower, les majors G. R. White et E. Jones, les capitaines C. Miller, J. S. Dunbar et W. Dobell, les lieutenants C. J. Dunn, O. B. C. Richardson, Hales et Mills; du 9ème bataillon: le lieutenant-colonel Evanturel, le capitaine F. Pennée, le quartier-maître A. Talbot, le capitaine Jolicoeur et le lieutenant Tarte; des carabiniers Victoria, de Montréal: le lieutenant-colonel Honshaw; du 65e bataillon, Montréal: le chirurgien-major G. E. Roy, les capitaines Arthur Roy, Eugène Desnoyers et le lieutenant Deblais Thibaudou; du 85ème bataillon, Laprairie: le lieutenant Henri Taschereau; du 87ème bataillon, comté de Québec: le major Laurin et l'adjudant Roy.

Le lieutenant-colonel Duchesnay, major de Brigade, le lieutenant-colonel Forrester, paie-mestre du district, le lieutenant J. Giroux et plusieurs autres officiers dont nous n'avons pu nous procurer les noms étaient aussi présents. Soudain les "bugles" éclatent; la

cerémonie commence, M. le maire Frémont prend la parole du haut de l'estrade. Il prononce en français, puis en anglais, le discours suivant, qui est plus d'une fois interrompu par des applaudissements: DISCOURS DE SON HONNEUR LE MAIRE FREMONT

Messieurs et messieurs, A la demande du comité des citoyens, j'ai consenti à venir prendre part à cette fête et à présider à la cérémonie de dévoilement de ce monument. Je comprends qu'il est de mon devoir de vous adresser quelques paroles en cette occasion.

Passi je sens maintenant toute l'importance que j'ai comme hier en consentant à venir, et je sens toute la responsabilité que me donne ce rôle. Je ne puis que me féliciter de ce que je fais et de ce que je ne fais pas. L'éclat de cette pompe militaire que nous environne, ce monument chargé de gloire à ceux qui nous remplacent, le dévoilement au bien public des deux héros que nous honorons en ce jour; voilà autant d'éléments bien plus élevés que ce qui parait bien mieux à notre esprit et à notre cœur que je ne pourrais le faire connaître.

Il y a peu de citoyens de Québec qui ne se rappellent le grand incendie du 17 mai 1890. Il est peu de citoyens qui ne se rappellent de vous rappeler, messieurs et messieurs, le détail d'événements encore récents. Le drame auquel je fais allusion est encore présent à nos yeux. Qui nous redonne les sentiments d'affolement de la terreur de la population de l'ancien paroisse de St-Sauveur, lorsqu'un milieu de la nuit du 16 mai 1890, les femmes, les enfants, les citoyens furent témoins de leur sommeil et virent leurs rédimptions et leurs biens de valeur et de leur vies en danger. On a vu des milliers de personnes fuyant en désordre l'incendie qui les pourchassait, et les autorités, malgré tout leur bon vouloir et leur travail énergique, incapables de maintenir l'élément dévastateur. Des citoyens accourus de toutes les parties de la cité organisèrent des secours. Mais nos braves militaires ne furent pas les derniers à répondre à l'appel, et à descendre au pas de course au lieu du sinistre.

Il continuait ainsi les nobles traditions de ceux qui les ont précédés, le garnison de Québec. Car il me semble qu'il est bon de rappeler le fait, messieurs et messieurs; chaque fois que nous avons eu besoin de leur aide et de leur secours dans les rudes épreuves par lesquelles la cité de Champlain a passé, ils ont été des premiers à voler au milieu du danger et nous ont rendus des services signalés. Nos annales lorsqu'elles nous rapportent les terribles configurations qui ont dévasté notre cité, dans la suite, enfin lors de l'incendie de 1890 comme en plusieurs autres occasions; nos annales, dis-je, nous rapportent les noms et les actes courageux des braves officiers et des braves soldats de l'époque.

Les militaires descendant donc au pas de course. Nos deux héros, le major Short et le sergent major Wallick se distinguèrent entre tous par leur zèle et leur courage. On décida de faire élever un certain nombre de maisons afin d'intercepter le feu et d'arrêter ainsi le ravage de l'incendie. Entreprise périlleuse, et qui avait déjà dans d'autres incendies causé la perte de vies précieuses. Toujours prêt et sans appréhender le danger, le major Short se chargea de diriger cette opération. L'ouvrage progressait promptement sous les efforts d'hommes dévoués, lorsque sur le matin le major Short et le sergent major Wallick pénétrèrent dans une maison. A peine furent-ils entrés avec un baril de poudre qu'une explosion formidable se fit entendre. L'engin de destruction avait fait son œuvre avant que nos deux militaires aient eu le temps de saisir l'édifice; la mêlée avait-elle brûlé plus rapidement que de coutume; ou encore une étincelle portée par le vent mit-elle le feu aux poudres? Mystères. La maison fut détruite de fond en comble. Les soldats spectateurs, électrisés par l'effroyable détonation, se précipitèrent dans les rues pour recueillir les restes inutilisés et en l'honneur de leur brave officier et de son compagnon d'armes, victime de son devoir et de sa bravoure. Voilà en peu de mots l'événement si tragique dont ce monument est destiné à perpétuer le souvenir. Ce récit a-t-il besoin de commentaires? Les faits parlent par eux-mêmes. L'héroïsme dont le major Short a été le témoin; le courage, la valeur, le sentiment du devoir du sergent major Wallick méritent un trophée de la part des citoyens de Québec, et c'est ce trophée que nous inaugurons.

Braves citoyens, toujours prêt à se mettre à la tête de ses hommes, surtout lorsqu'il y avait un danger à courir, le major Short a vaillamment rendu d'éminents services à la ville lors des graves de 1878. Plus tard, pendant la campagne du Nord-Ouest, il s'était distingué par son courage et son remarquable sang-froid sur le champ de bataille.

Le sergent Wallick était le plus tole du soldat, ne connaissant qu'un seul sentiment: son devoir. Tous sont les deux hommes dont nous élimes à pérorer la perte. Le pays s'émeut tout entier en ces jours de deuil, et de toutes les parties du Dominion, des témoignages de sympathie et de condoléance vinrent se joindre à ceux de la ville lors des funérailles si imposantes des deux nobles victimes.

Aujourd'hui nous voulons perpétuer par le bronze et ce marbre le souvenir de leurs services, la mort héroïque qui a été le fruit de leur courage et de leur dévouement.

Nos héros ont payé leur dette à la patrie et à la cité; c'était à nous de leur payer la nôtre. Qu'ils reposent en paix de leur dernier sommeil. Ils se sont endormis sur le champ de l'honneur et de la gloire. Mais que leur mémoire reste vivante dans nos cœurs. Ce monument élevé par leurs amis reconnaissants sera un continuel souvenir de leurs services et de leur conduite chevaleresque.

(Suit la quatrième page)

gent que les autres que pour soi-même en certains lieux.

En un mot, j'ai communié indécision, j'en fait auende honorable et complète, et le public admettra, je crois, que les torts ne sont pas de mon côté.

Veillez, me croire, M. le rédacteur, Votre très dévoué serviteur, N. A. BELCOURT.

CHRONIQUE PARISIENNE

Paris, 31 septembre 1891. Errr ! ! voici l'hiver. Malgré ce qu'en disent les savants, experts dans les questions météorologiques, qui nous assurent que l'hiver sera peu rigoureux, l'on serait assez porté à croire le contraire, s'il n'y avait en juger par la température dont nous jouissons depuis trois jours, que le thermomètre est tombé au-dessous de zéro.

Ce n'est pas comme le commun des mortels que l'on s'expose à se mouvoir de produits falsifiés. La falsification des produits alimentaires en est arrivée à un degré redoublant inquiétant pour la santé publique et s'étend aujourd'hui sur la plupart des articles de consommation générale.

Il serait grand temps qu'une législation internationale vienne régler cette si importante question ; car il ne faut pas s'imaginer que c'est à l'un des gouvernements que ces fraudes se font ; non, il est parfaitement possible à un fabricant étranger de produire pour l'étranger d'importe quel article falsifié, pourvu qu'il ne le vende pas à ses compatriotes.

Il n'y a pas longtemps, on lisait à la quatrième page de quelques journaux de Paris, l'annonce d'un fabricant de cafés artificiels obtenus au moyen de fèves grillées, pilées et transformées au moyen de moules spéciaux en grains de café, parfaitement imités. Ce commerçant pouvait se livrer à son honnête trafic, sans crainte d'être inquiété, sous prétexte qu'il ne faisait que l'exportation.

Et qu'on ne croie pas que ce soit en France que le danger soit le plus grand. Nos falsificateurs procèdent encore avec une certaine réserve. Ils ne se sont guère attaqués qu'au vin, au lait, à la bière, à la farine, au chocolat, au sucre, au café en poudre, mais en Allemagne et en Autriche, il n'est pas une substance alimentaire qui ait échappé à leur rapacité ; la falsification y a pris des proportions tout à fait extraordinaires. C'est là qu'a dû être imaginée la fabuleuse des quatre moules que vous avez certainement vu quelque part.

Cette fabuleuse est en effet fort connue, mais elle est assez pittoresque pour mériter d'être racontée encore. Quatre moules cherchaient à déjouer. L'une d'elles trouva des confitures et s'en régala, mais les confitures étaient falsifiées et la pauvre mouche mourut dans d'atroces souffrances. La seconde voyant cela, résolut d'éviter les friandises et se contenta de miettes de pain, mais il y avait de l'alun dans ce pain et elle alla rejoindre sa compagne. La troisième se rejeta sur un verre de bière, mais ce verre contenait de l'alcool et la mouche succomba aussi. La dernière restée seule, et voyant que la vie était impossible sur terre ou tout était à ce point de vue, résolut d'aller se réfugier dans un journal imprimé en grosses lettres : (papier tue-mouches). Mais, chose étrange, plus elle mangeait de ce papier, mieux elle se portait.

Les efforts fait par le docteur Koch pour rechercher un remède à la phthisie n'aboutissent pas plus vite si l'on étale moins exposé à s'empoisonner avec les produits falsifiés de son pays.

Ce savant vient de faire aux sociétés médicales allemandes une nouvelle communication sur le traitement de la tuberculose par le lympho, ce spécifique dont il a été le brevet inventeur et qui est aujourd'hui couramment décrié dans la science sous le nom de tuberculine.

M. Koch y annonce qu'il a purifié sa tuberculine de façon à la rendre beaucoup plus active à l'égard des animaux, rendus préalablement tuberculeux.

C'est ainsi qu'en l'injectant à des cobayes, qu'il avait rendus phthisiques, il s'est rendu compte qu'il suffirait pour les tuer, d'une quantité cinquante fois plus faible du produit épuré que de la lympho brute. Dans les essais de sa substance épurée, qu'il obtient par un processus d'ant, soluble dans l'eau, il a eu recours à l'expérience pour s'assurer de l'efficacité des produits qu'il obtenait. C'est pour essayer l'action de ces produits nouveaux qu'il déterminait la mort des animaux tuberculeux.

Une chose dont M. Koch ne parle pas dans son mémoire d'essai, et qui a cependant son importance, c'est les résultats curatifs, obtenus chez l'homme, et le seul effet de la substance qu'il annonce, c'est la mort rapide en deux ou trois jours des cobayes tuberculeux avec de très faibles doses de la tuberculine épurée.

Ces résultats, il faut l'avouer, ne sont pas encourageants pour la thérapie tuberculeuse. Pour utiliser la tuberculine, il faudrait arriver à séparer dans cette substance les produits toxiques des substances vaccinatrices ; M. Koch ne dit pas être arrivé à un résultat de ce genre, et l'on peut dire, presque sans crainte de se tromper, que le docteur n'est arrivé jusqu'à présent qu'à des résultats tout-à-fait négatifs.

L'influenza a fait de nouveau son apparition, et comme consolation à cette belle chose, les médecins craignent qu'elle ne prenne un caractère aussi sérieux qu'à l'époque de sa dernière apparition. Elle n'a jusqu'à présent pas fait beaucoup de victimes et s'est attaquée de préférence aux politiciens. C'est, je le suppose, en raison de cette maladie qu'il y a eu si peu d'animation à la Chambre des députés. C'est ainsi que les budgets des affaires étrangères, de la Justice, des Travaux publics, de la Guerre, etc., ont été votés sans aucune opposition, les députés qui s'étaient fait inscrire pour la discussion étant sans grippe.

Il n'y a qu'à la discussion du budget des cultes que M. Dreyfus a réussi à remporter une veste des mieux conditionnées.

Il s'agit d'une proposition tendant à la séparation de l'Église et de l'État, pour laquelle il demandait l'urgence, et qui a produit ce qu'on peut appeler un certain indécrochable. M. Drouleu a dit que la Chambre ne voterait pas à moins d'avoir le Châtelet et finalement a renvoyé M. Dreyfus à sa synagogue.

Après une discussion des plus chaudes, M. Dreyfus, voyant que les trois quarts

de la Chambre lui étaient hostiles et comprenant que sa proposition allait avoir les honneurs d'un enterrement de première classe, a déclaré la retirer au milieu d'un brouhaha qui n'avait rien de sympathique pour lui.

Cet enterrement parlementaire me fait rappeler que nous sommes à la veille du 2 novembre et que les tristesses patriotiques ont commencé.

On verra reparaître dans les journaux les éloges d'épithètes célèbres, dont quelques-uns, à vrai dire, méritent bien qu'on les rappelle, entre autres : celle-ci, composée par M. Edmond Texier :

On entre, on crie, Et c'est la vie ; On crie, on sort, Et c'est la mort.

Et celle que le philosophe Ballanche composa pour lui-même :

Sur la terre le vieil homme ; Dans son vaste sein, redoublant d'ordinaire, Il s'est creusé une tombe, et se repose, Et s'en va vers le ciel, et se repose.

On connaît le vœu célèbre d'Alfred de Musset :

Mes chers amis, quand je mourrai, Plantez un saule au-dessus de moi.

Tout le monde n'est point aussi mélancolique, je n'en suis pas pour preuve ce riche Hollandais dont la mort vient d'être annoncée et qui laisse pour testament une somme destinée à marier tous les ans, douze jeunes filles du village où il était né, à condition que, le jour des noces, les maris et leurs femmes viendraient dîner avec leurs convives sur sa fosse. Voilà de la bonne humeur, ou je ne m'y connais pas.

Plus d'un visiteur de cimetières profita du Jour des Morts pour relire les épitaphes sur les pierres tombales. Il y en a de si longues, et de si banales, que l'on se dit : "bon père," "bonne femme," "bon fils," etc., etc. Là, en effet, toutes les initiés s'effacent. Mais peut-être faudrait-il quelquefois modifier son amour pour l'inscription funéraire.

On connaît l'histoire de cette brave femme qui avait demandé qu'on inscrivent sur sa tombe les mots suivants : l'adresse de son mari :

ADONCE, JE T'ATTENDS ! 1852

Plus tard, on put lire une autre inscription, ainsi conçue :

LÉNOIR, ME VOILA ! 1886

Adolphe s'était fait attendre durant trente-quatre ans, ce qui démontre qu'il avait encore trouvé quelques conclusions dans notre vallée de larmes !

Ce n'est pas comme le général Boulanger, qui n'a pu survivre à sa campagne et qui du son vivant a causé tant de tracasseries au gouvernement.

Mlle Griffith, sa cousine germaine et sa légataire universelle, se trouve à son tour très embarrassée, car elle est menacée d'opposition et de saisie par le fisc qui a manifesté l'intention, au cas où Mlle Griffith accepterait le legs, d'exiger d'elle le montant des frais du procès de la Haute-Cour ; faute de quoi, son propre mobilier serait vendu, par autorité de justice, aux enchères publiques.

C'est là ce que l'on ne pourrait appeler un héritage d'oncle d'Amérique. Il faut espérer cependant que le gouvernement ne poussera pas les choses à ce point et qu'il laissera mourir tranquillement Mlle Griffith du peu que le général lui a laissé, et qui est à peine suffisant pour subvenir aux besoins de Mme Boulanger, la mère, dont elle a promis de prendre soin.

JEAN DUREUX.

OBITUAIRE

Nous avons appris avec regret la mort de Madame Camille Laquer, épouse de feu Robert Demers, arrivée hier à Québec, à l'âge de 67 ans.

Femme chrétienne, vertueuse et exemplaire, sa mort a créé un grand deuil chez toutes les personnes qui ont eu occasion de la connaître et d'apprécier ses nombreuses qualités de cœur et d'esprit.

Elle était l'épouse de feu M. Robert Demers, pilote de Lévis, et la mère du MM. Adjour Demers, greffier du bureau des Impressions au Parlement, de M. Robert Demers, capitaine du Dred et de M. Arthur Demers, de la maison de commerce Davidson et Horan.

Nous offrons à la famille éplorée l'expression de nos plus sincères condoléances.

Le service a été chanté par le rév. M. Casgrain, ayant pour diacre et sous-diacre les révérends MM. Lessard et Riou.

Le chant à l'orgue, sous la direction de M. le docteur Rochette, a été admirable. M. Lavoie a très bien interprété un cantique de circonstance.

Les porteurs des coins du cercueil étaient Son Honneur le maire M. James Timony, MM. les conseillers A. H. Falandou et Wm Power et MM. Olivier Giguère, M. Velet et P. Blanchet.

Le deuil était conduit par M. Michel Langlois et son fils Joseph.

Mme Langlois est la tante de notre jeune ami M. J. H. Langlois.

Inutile

Point n'est besoin de courir à ces grandes ventes de fonds de banqueroute offerts à grands cris, toutes ces longues affiches ne servent qu'à frapper l'imagination. Ce qu'il est important, c'est de choisir un magasin où l'on vous donne de la belle marchandise d'automne, pour les prix des jobs. De ces maisons vous n'en comptez pas beaucoup qui ne vous promettent que ce qu'elles peuvent vous donner, mais la promesse est toujours tenue et vous n'avez pas tous ces déappointements et déceptions quand on se he aux grands annonceurs.

Une de ces maisons où le public s'ouvre, surtout en ce moment, tout ce qui est nécessaire pour habillonnements et pour toilettes à des prix qui valent mieux que toutes les réductions précédentes, c'est la maison Myrand & Pouliet. Il faut voir pour le croire. Venez donc au No 215, rue St-Joseph, St-Roch.

Quarante-Heures

Les Quarante-Heures auront lieu chez les Sœurs de la Charité le 15 ; à Saint-Séverin, le 17 ; à Saint-Côme, le 19 ; à Stoneham, le 21.

Un accident qui sera probablement fatal à la victime est arrivé lundi à Brig-sam, P. Q. Au moment où l'express du C. P. R. passait devant cette station, un viaduc d'environ 40 milles à l'heure, s'est avisé de sauter sur la plateforme. On s'imaginait avec quelle violence fut lancé cet énorme viaduc, il alla rebondissant plusieurs fois parmi les bagages et autres effets déposés sur la plateforme et fut ramassé à demi-mort.

Le malheureux, en outre d'une profonde blessure à la tête, a un bras et une jambe cassés.

Un vol audacieux vient d'être commis au presbytère de Waterloo, P. Q. Les voleurs se sont introduits dans le bureau de M. le curé Bernard par la fenêtre qui donne sur cet appartement, après avoir enlevé le double chassis et avoir brisé l'espagnolette qui retenait le chassis intérieur au moyen de ciseau et de pince.

M. le curé a la bonne habitude de ne pas laisser d'argent d'ordinaire dans son secrétaire. Malheureusement, la veille, il y avait oublié, dans un petit tiroir, six piastres en billets de banque appartenant à l'Église des prêtres, et dans le tiroir à l'argent il pouvait y avoir environ six piastres en même monnaie. Le tout a été emporté.

Il avait dans un autre tiroir, quatre-vingt piastres de l'argent de l'école de la Montagne, qui n'ont pas été touchés.

Deux nouveaux bateaux seront construits et seront affectés au service entre Kingston et Montréal. De cette façon quatre bateaux voyageront entre ces deux villes. Deux arriveront aux ports intermédiaires et les deux autres feront le service direct. Comme ces bateaux devront être prêts pour la saison prochaine ils seront, croyons-nous, construits aux États-Unis.

Une nouvelle paroisse vient d'être érigée canoniquement dans le comté de Vaudreuil et on lui donne le nom de St-Thomas d'Aquin.

Les examens du service civil sont commencés depuis mercredi au bureau de poste de cette ville. Il y a 25 candidats pour l'examen d'aptitude.

M. le baron de Seilières, propriétaire de l'usine de sucre de betterave, est en pourparler pour acheter celle de Berthier. M. le baron est satisfait de la perspective de la culture de la betterave au Canada, et son intention est de lui accorder tout l'encouragement nécessaire pour faire une culture payante pour nos cultivateurs et en même temps une industrie nationale.

Les examens du service civil sont commencés à Ottawa, mardi. Pour l'examen préliminaire, il y a soixante candidats, dont trente-trois femmes. Pour la qualification, il y a 137 candidats.

MM. Carrier, Laine & Co sont à construire une chèvre marine d'une longueur de 80 pieds sur 35 de largeur et haute de 9 pieds, devant servir aux nouveaux travaux qu'on doit faire au chenal de Richelieu.

La semaine dernière, le comte ibe Gavreau, de Rimouski, a arrêté quatre jeunes gens appartenant à de bonnes familles de Rimouski, accusés d'avoir volé de l'argent à MM. Talbot & Parent, marchands de bois, près de la gare de l'Intercolonial à Rimouski.

À l'arrivée des trains, M. Parent, qui d'ordinaire est seul à son magasin, à l'habitude de faire un tour de clé à sa porte et de se rendre à la station. Ce serait durant ce temps, paraît-il, que nos jeunes boys se seraient introduits dans le magasin par une fenêtre à demi ouverte et aurait pillé le coffre fort laissé ouvert.

Ces quatre jeunes gens subissent leur procès aux prochaines assises criminelles.

La rivière Yamaska, dans les environs de St-Hyacinthe, était couverte de glace ces jours derniers, et même on voyait les enfants patiner.

Le conseil municipal de La Nouvelleville vient d'adopter un résolu on pour faire éclairer cette charmante petite ville à la lumière électrique.

La subdivision cadastrale du terrain de l'Hôpital-Général, transmise au département des Terres de la Couronne, par W. N. J. Emile Léfrancois, arpenteur de la communauté, vient d'être expédiée au registraire de Québec.

Sir A. P. Caron a donné immédiatement l'ordre de faire enlever la partie défectueuse du mur situé au-dessus de la rue Sous-le-Cap, à l'endroit où s'est produit l'éboulement hier. Il est probable que le mur sera reconstruit sans retard.

Le concours de calligraphie Thornton est le concours que notre très habile et méritoire collègue, le Prof. J. Lambert, lancea sous son drapeau au meilleur calligraphe à main courante de la Puissance du Canada et cela pour un enjeu considérable.

Le Théâtre de la Gaîteté porte son nom avec avantage. Le programme des amusements est tout à la fois varié et choisi. Tous, messieurs les propriétaires gérants doivent être félicités du succès qu'ils obtiennent. Tous les citoyens de ce comté ont à encourager ce théâtre dont les acteurs ont été jusqu'à présent de véritables artistes.

Parmi les "Variétés," il nous faut signaler M. Harry, M. et Delle Ada Price. Comme comédiens, ils sont réellement surpassables.

M. Morrissey et Delle Proctor sont certainement les champions de la danse. Le "Kid Glove duo" est quelque chose d'admirable.

Le Théâtre de la Gaîteté a été grandement servi par la petite Kitty. Trois fois consécutives elle s'est représentée hier soir, sur la scène. C'est assez dire le succès qu'elle a obtenu.

Les deux frères chanteurs ont aussi été fort applaudis. A notre avis, rien de mieux dans ce genre n'a été vu à Québec.

Rendons-nous-y ce soir !

Conseil de ville

Vendredi, 13 novembre 1891.

1er ordre du jour.—2e Rapport du comité spécial des amendements à la chartre de la cité.

Le sirup de Tolu Esnepe et gomme d'Épinate du Dr Ed. Morin est le meilleur ; il guérit le plus mauvais rhume en très peu de temps. Se vend partout.

J.-E.-25

Etat comparatif des arrivages et tonnages des steamers océaniques arrivés dans notre port jusqu'au 12 novembre exclusivement :

Table with columns: VOLLERS, Diminution, 131, 97,307

Table with columns: STEAMERS, Diminution, 21, 9,434

Table with columns: PROVINCES MARITIMES, Voil. et steam., Augment, 84, 33,925

Le remorqueur Thor, arrivé du Saguenay, a pris ses quartiers d'hiver mardi dans le bassin Quai.

La pêche à la dynamite Plusieurs pourrais devaient être intentés sous peu par la société pour la protection du poisson et du quier contre certains individus qui font la pêche au moyen de la dynamite. Il paraît que cela se pratique en plusieurs endroits. On pèche une carouche de dynamite dans les endroits profonds où le poisson abonde. La force de l'explosion fait revenir à la surface, des centaines de poissons qui ont été foudroyés par le choc. Un des membres de la société dit au matin de ce jour qu'il a vu une grande quantité de poissons tués de cette manière, se vendent actuellement sur nos marchés.

Une dépêche reçue, mardi matin, annonce l'arrivée à Liverpool, après une heureuse traversée de dix jours, du steamer Vancouver, à bord duquel étaient l'honorable le juge Gimon et madame Gimon, M. Girard, M. P., et Mme Girard, MM. les abbés Cinq-Mars, Augers, Dufresne, etc.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec regret la mort imprévue de notre ami, M. Honoré (mort de l'Église), âgé de 10 ans courant. Le défunt a succombé à une attaque de fièvre typhoïde. Il n'était âgé que de 45 ans.

M. Guimont était depuis de longues années un vrai partisan de la cause libérale et un de nos principaux supports dans le comté de Mégantic.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

LAUREUX.—A Québec le 11 courant, à la résidence de son fils, M. Arthur Demers, est décédée madame Camille Laguerre, veuve de Robert Demers, à l'âge de 67 ans et 8 mois.

Son service et ses exequies auront lieu samedi, le 14, à Notre-Dame de Lévis, à 9 h. a.

Le convoi funèbre laissera la demeure mortuaire, No 180, rue St-Jean, Québec, à 8 h. a., pour se rendre au bateau de la traversée.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTÉ.—Le Marc Audet dit Laforté, âgé de 67 ans et 3 mois, le 12 courant, à l'âge de 67 ans et 3 mois. L'heure et l'endroit des funérailles seront donnés dans notre prochain numéro.

Salle Jacques-Cartier

Théâtre de la Gaîteté

Semaine de concert

LUNDI 9 NOVEMBRE

TOUS LES SOIRS ET TROIS

Matinées, Mardi, Jeudi et Samedi

Un nouveau grand programme qui donnera cent satisfaction à tous.

Morrissey et Proctor, dans leurs dernières œuvres, ont été très applaudis. — Frank Larose, le gymnaste sans pareil et républicain, et les artistes dans son genre, — Marie Françoise Trépanier, pour ses danses et chansons, — Harry M. et Ada Price, dans leur danse (célé) — et la petite Kitty dans leurs danses d'imitations, etc.

Le tout sera terminé par la farce comique de Barnum Baby, répété.

LE SOIR

PRIX.... 15, 25, 35c.

ET LES MATINÉES

PRIX.... 10, 20, 30c.

Billets chez Garvais & Hudson, rue St-Joseph, et chez M. L'Esperance, rue de la Fabrique, et chez M. Jacques Cartier.

Demande

ON DEMANDE un serviteur.

Wm. SAVARY, hôtelier, Rue Notre-Dame, Basse-Ville Québec, 13 nov.—J. E. jna.

Ecole des Arts et Métiers de Québec

ENSEIGNEMENT GRATUIT

Les classes s'ouvriront mercredi soir le 18 novembre, à 7 heures, aux salles de l'école, rue St-Joseph.

LISTES DES CLASSES

C'est le programme des cours devant être donné d'ici à la fin de l'année.

Dessin à main levée et d'ornement, M. Eugène Lamoignon ; dessin d'architecture, M. Ernest Page ; modelage et sculpture, M. J. G. Picher ; constructions des bâtiments de bois, M. P. A. Marceau ; peinture décorative, M. G. Dorval ; plomberie, M. O. Matte ; classe des patrons (pour charpentiers), M. L. A. Terrault.

Les classes sont gratuites et ont lieu de 7.30 à 9.30 p. m.

Les élèves qui se proposent de suivre les classes se présentent le soir de l'ouverture, et tous les soirs, subséquents après l'ouverture des classes.

Tarifs.

A. CYR DUQUET, Secrétaire, Québec, 10 novembre—E. J.

On demande

UNE FEMME POUR AGIR COMME AGENT, de la ville. Position permanente avec bon salaire hebdomadaire pour une personne active. Seulement celles qui ont été à Québec dans cette ligne peuvent faire application. Prix avec de l'expérience.

BROWN BROS. & CO Toronto, Québec, 12 Nov.—E. E. 21a

Etat comparatif des arrivages et tonnages des steamers océaniques arrivés dans notre port jusqu'au 12 novembre exclusivement :

Table with columns: VOLLERS, Diminution, 131, 97,307

Table with columns: STEAMERS, Diminution, 21, 9,434

Table with columns: PROVINCES MARITIMES, Voil. et steam., Augment, 84, 33,925

Le remorqueur Thor, arrivé du Saguenay, a pris ses quartiers d'hiver mardi dans le bassin Quai.

La pêche à la dynamite Plusieurs pourrais devaient être intentés sous peu par la société pour la protection du poisson et du quier contre certains individus qui font la pêche au moyen de la dynamite. Il paraît que cela se pratique en plusieurs endroits. On pèche une carouche de dynamite dans les endroits profonds où le poisson abonde. La force de l'explosion fait revenir à la surface, des centaines de poissons qui ont été foudroyés par le choc. Un des membres de la société dit au matin de ce jour qu'il a vu une grande quantité de poissons tués de cette manière, se vendent actuellement sur nos marchés.

Une dépêche reçue, mardi matin, annonce l'arrivée à Liverpool, après une heureuse traversée de dix jours, du steamer Vancouver, à bord duquel étaient l'honorable le juge Gimon et madame Gimon, M. Girard, M. P., et Mme Girard, MM. les abbés Cinq-Mars, Augers, Dufresne, etc.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec regret la mort imprévue de notre ami, M. Honoré (mort de l'Église), âgé de 10 ans courant. Le défunt a succombé à une attaque de fièvre typhoïde. Il n'était âgé que de 45 ans.

M. Guimont était depuis de longues années un vrai partisan de la cause libérale et un de nos principaux supports dans le comté de Mégantic.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

LAUREUX.—A Québec le 11 courant, à la résidence de son fils, M. Arthur Demers, est décédée madame Camille Laguerre, veuve de Robert Demers, à l'âge de 67 ans et 8 mois.

Son service et ses exequies auront lieu samedi, le 14, à Notre-Dame de Lévis, à 9 h. a.

Le convoi funèbre laissera la demeure mortuaire, No 180, rue St-Jean, Québec, à 8 h. a., pour se rendre au bateau de la traversée.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTÉ.—Le Marc Audet dit Laforté, âgé de 67 ans et 3 mois, le 12 courant, à l'âge de 67 ans et 3 mois. L'heure et l'endroit des funérailles seront donnés dans notre prochain numéro.

Salle Jacques-Cartier

Théâtre de la Gaîteté

Semaine de concert

LUNDI 9 NOVEMBRE

TOUS LES SOIRS ET TROIS

Matinées, Mardi, Jeudi et Samedi

Un nouveau grand programme qui donnera cent satisfaction à tous.

Morrissey et Proctor, dans leurs dernières œuvres, ont été très applaudis. — Frank Larose, le gymnaste sans pareil et républicain, et les artistes dans son genre, — Marie Françoise Trépanier, pour ses danses et chansons, — Harry M. et Ada Price, dans leur danse (célé) — et la petite Kitty dans leurs danses d'imitations, etc.

Le tout sera terminé par la farce comique de Barnum Baby, répété.

LE SOIR

PRIX.... 15, 25, 35c.

ET LES MATINÉES

PRIX.... 10, 20, 30c.

Billets chez Garvais & Hudson, rue St-Joseph, et chez M. L'Esperance, rue de la Fabrique, et chez M. Jacques Cartier.

Demande

ON DEMANDE un serviteur.

Wm. SAVARY, hôtelier, Rue Notre-Dame, Basse-Ville Québec, 13 nov.—J. E. jna.

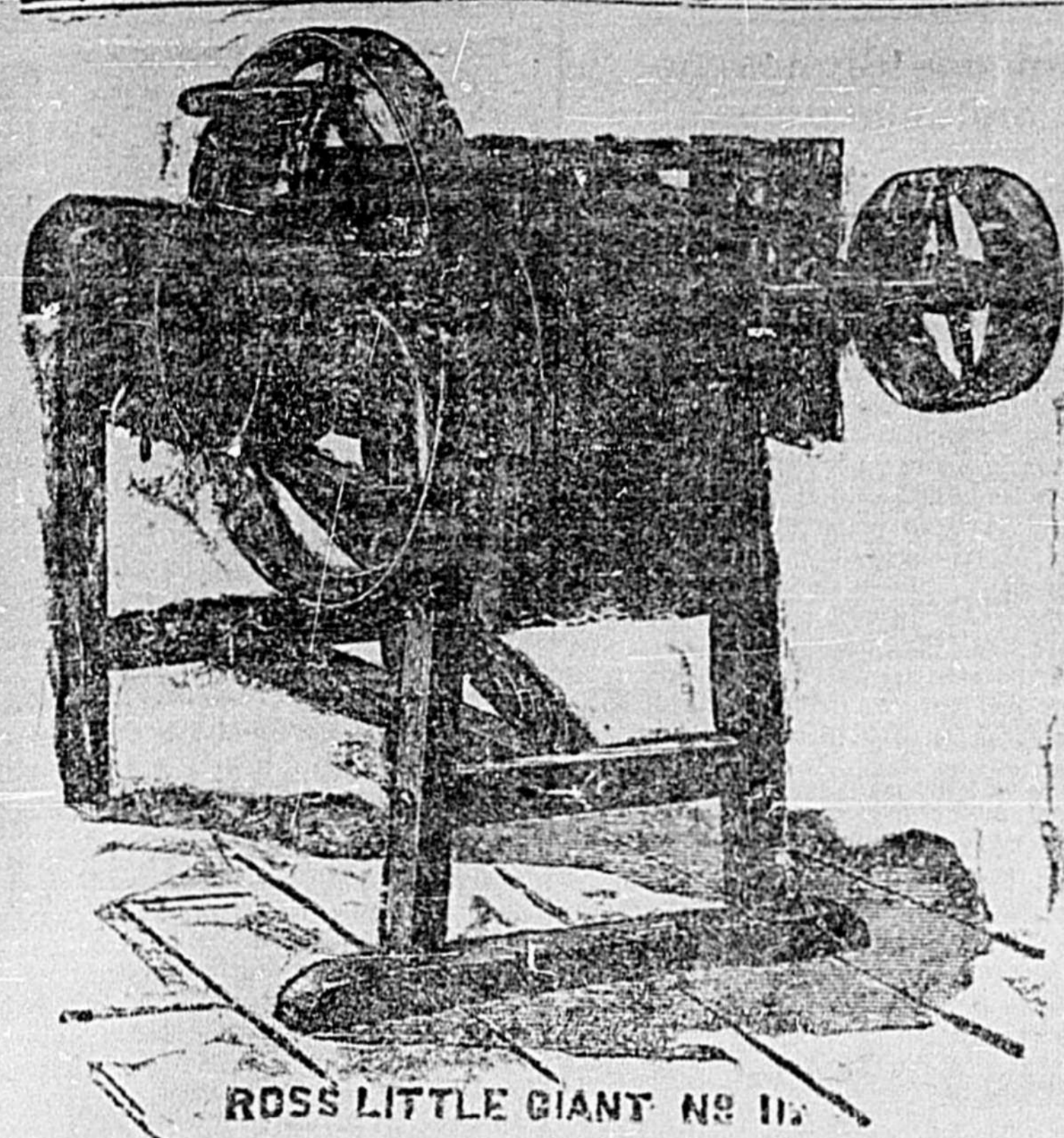
Ecole des Arts et Métiers de Québec

ENSEIGNEMENT GRATUIT

Les classes s'ouvriront mercredi soir le 18 novembre, à 7 heures, aux salles de l'école, rue St-Joseph.

LISTES DES CLASSES

C'est le programme des cours devant être donné d'ici à la fin de l'année.



HACHES FOURRAGES "ROSS"

LES HAUTS CÉLÈBRES MACHINES SONT LE RESULTAT DE l'expérience et l'étude de quarante ans, et ils sont aujourd'hui reconnus pour être les meilleurs et les plus en confiance offerts au public.

WM. A. ROSS 78 Rue Saint-Paul, Québec

Demandez à votre épicer le BISCUIT CHAMPAGNE Rien n'égale sa Saveur et son Goût délicat.

En Gros seulement par A. B. DUPUIS

No. 190 Rue St-Paul, Québec

PILULES ANTI-BILIEUSES DU DR ED. MORIN

Pas véritables sans le nom du Dr Ed. Morin sur chaque Pilule

NOUVEAUX ARTICLES DE DECORATION

Objets en Corne Assortiment le plus complet!

BALAIS POUR HABIT, CHAPEAU, ENCRIER, ROULEAU, COUTEAU A PAPIER, HORLOGE

G. SEIFERT 34 RUE DE LA FABRIQUE

AUX DAMES N'oubliez pas LA Vente d'habits au grand Fonds de Banqueroute

No. 116 Rue St-Joseph

LE GRAND Fonds de Banqueroute

apour Montmagny

Traverse de l'Isle d'Orleans

Traverse de Quebec et Levis

Maison de Santé

M. RIGALI & FILS STATUAIRES

PARFUMERIE NOUVELLE

Le Vin d'Oporto DES INVALIDES

OCULIST

Compagnie de navigation Richelieu et Ontario

CHEMIN DE FER Quebec, Montmorency et Charlevoix

Le vapeur 'Jac nos-Cartier'

apour Montmagny

Traverse de l'Isle d'Orleans

Traverse de Quebec et Levis

Maison de Santé

M. RIGALI & FILS STATUAIRES

PARFUMERIE NOUVELLE

Le Vin d'Oporto DES INVALIDES

OCULIST

Compagnie de navigation Richelieu et Ontario

CHEMIN DE FER Quebec, Montmorency et Charlevoix

Le vapeur 'Jac nos-Cartier'

apour Montmagny

Traverse de l'Isle d'Orleans

Traverse de Quebec et Levis

Maison de Santé

M. RIGALI & FILS STATUAIRES

PARFUMERIE NOUVELLE

Le Vin d'Oporto DES INVALIDES

OCULIST

JURÉ ASSASSIN

Mais, de grâce, apprenez moi donc, vous qui êtes au courant de tous les canards de notre bien-aimée ville, pourquoi nos compatriotes se trouvent tous aux courses de Limoges?

—Que sais-je, mon cher? Peut-être veut-on s'assurer si certaines personnes, qui habitent un certain pays et ont joué un rôle important dans une certaine affaire, se montreront ici cette année, comme les années précédentes. Des paris sont ouverts pour et contre. On est d'autant plus curieux à la-bas qu'on s'y ennuie davantage.

—Je ne vois pas pourquoi ceux à qui vous faites allusion craindraient de se montrer, explique le petit docteur avec vivacité; —cette affaire a été pour eux un véritable triomphe, et, mais, pardieu! s'interrompit-il désignant une espèce de paysan qui passait dans le chemin à quelques pas d'eux, — en voici un que véritablement je ne me serais pas attendu à rencontrer ici!

—L'individu qu'il désignait était un homme entre deux âges, habillé d'une blouse neuve, coiffé d'un chapeau de paille tout frais et chaussé de bons souliers ferrés. Il avait à la main un bâton de nettier, renfilé par le bout et retenu au bras par une attache de cuir; il marchait le nez au vent, en regardant toutes choses avec admiration. Il reconnut le médecin et le juge de paix de B..... et, après les avoir salués d'un air gauche, il allait continuer sa route quand Cursac l'appela d'un signe. Il vint, en trahant la jambe, et s'arrêta devant eux, non sans quelque embarras.

—Et bien! François Chéron, — lui dit Cursac en patois, — te voilà donc libre, et tu viens prendre l'air aux courses comme un bon bourgeois?

—Vus le voyez, monsieur le juge de paix, — répondit l'ex-félicité d'un ton patelin; — ils m'ont mis dehors, il y a déjà plus de deux mois..... Qui paye ses dettes ne doit plus, vous savez!

—Et puis maintenant on se promène..... histoire de voir et de s'amuser quand ça ne coûte rien.

—Tu ne retourneras donc pas à la maison Verte?

—Vendue, monsieur le juge de paix, vendue avec toute la terre, et un bon prix encore. Ils m'ont dit comme ça qu'il fallait quitter le pays et je m'y suis décidé; je suis en train d'acheter un petit domaine d'un autre côté.

—Ah ça! maître Chéron, — demanda le docteur Simonaud en écartant des yeux, — conviens que pendant un moment, tu as eu une fièvre peureuse!

—Oui, oui, on a passé des moments désagréables..... Mais pas moins, continua Chéron, — ils m'ont nourri pendant tout ce temps avec du bon pain, de la viande, parfois même un coup de vin..... Et ils m'ont laissé mon argent..... et je n'ai rien payé du tout.

—N'importe! — reprit le juge de paix — je gage, Chéron, que si désormais tu trouves des sautoches d'argent sur la grande route, tu y regarderas à deux fois avant de t'en emparer?

—Et pourquoi donc, monsieur de Cursac? — dit Chéron avec bonhomie — quand tout a été fini, ne m'ont pas rendu les deux mille francs du percepteur? C'est avec cet argent-là et celui qui me reste à la vente de mon domaine que je vais acheter un domaine.

peté, quand tu trouveras des sautoches de mille francs sur les routes, ne te presse pas trop de poser la main dessus; c'est dangereux.

—Ainsi congédié, Chéron se dirigea vers le cirque et se perdit bientôt dans la foule.

Les deux amis continuèrent de causer, sans s'apercevoir que le premier coup de cloche annonçant les courses venait de sonner. Neanmoins, ils finirent par se lever et, avoir soldé leur dépense ils retournèrent à l'endroit où ils avaient laissé leurs montures. Comme il allaient se remettre en selle, ils virent venir à eux un petit cabriolet d'apparence simple, mais confortable dans lequel se trouvaient un monsieur et une dame. Le monsieur, qui conduisait lui-même un cheval à toutes fins attelé au léger véhicule, avait peut-être largement dépassé la trentaine; mais son frais vêtement lui donnait un air de jeunesse; sa figure épanouie avait une expression de contentement qui faisait plaisir à voir. La dame assise à son côté paraissait beaucoup plus jeune et elle était fort jolie. Elle avait une mise élégante, quoique de demi-toilette, et ses traits exprimaient, par moments, une douce langueur. Cependant cette mélancolie ne résistait pas à la moindre parole affectueuse de son compagnon, et alors un sourire venait s'épanouir sur ses lèvres vermeilles de la jeune femme.

—Parbleu! — dit Cursac en posant la main sur le bras du docteur pour attirer son attention, — voilà encore deux habitants de B..... que nous ne nous attendions pas à rencontrer ici!

Deux nouveaux mariés qui emportaient en plaisirs et en promenades leur lune de miel!

—Hum! ils ont bien gagné l'un et l'autre un peu de bonheur, — dit Simonaud à demi-voix.

—En ce moment la voiture avait ralenti le pas, et celui qui la conduisait cherchait des yeux un emplacement commode pour s'arrêter. Il aperçut alors les deux amis sous les arbres, et vint faire halte auprès d'eux. Simonaud et Cursac sautèrent; le docteur s'approcha gaiement pour donner la main à la jolie promeneuse qui se disposait à descendre.

—Enchanté de vous voir, mademoiselle Hortense, — dit-il avec gaieté; — c'est une bonne fortune de.....

—Mademoiselle! — répéta le monsieur d'un air d'indignation comique; — ah ça pour qui diable me prenez-vous, docteur Simonaud? Mademoiselle vous-même!

—Pardon, monsieur le percepteur, — reprit Simonaud en riant; — je voulais dire madame Cernin. La force de l'habitude.....

—A la bonne heure, — répliqua Cernin en sautant lui-même à terre, — Voilà ce que c'est, docteur, que de n'avoir pas assisté à nos noces! Vous avez mieux aimé vous rendre à celles de M. Robertin qui épousait..... en fin, n'importe! En dépit de votre absence, ma femme est bien à moi; n'est-il pas vrai, ma chère Hortense?

—Allons, monsieur le percepteur, ne vous fâchez pas, — dit le juge de paix, — ce n'est qu'un lapsus de cet étourdi de Simonaud. On sait que votre aimable femme vous appartient de par la loi, la religion et.....

—Et l'administration, n'est-ce pas? — répliqua Hortense en souriant; — vous pourriez ajouter, monsieur de Cursac, de par l'estime profonde, l'amitié sincère que j'ai toujours eues pour cet excellent Cernin.

Et elle serra la main de son mari. — Chère et bonne Hortense! murmura le percepteur attendri. Il ajouta bientôt avec vivacité: — Excusez-moi, messieurs, mais ma femme désire voir les courses et nous avons hâte d'arriver à une tribune où l'on nous a réservé des places..... Il faut que je trouve quelqu'un pour garder la voiture. Aussitôt, il se mit en quête et n'eut pas de peine à découvrir ce qu'il cherchait, pendant qu'Hortense causait gaiement avec Cursac et Simonaud. Ayant pris toutes ses dispositions, Cernin revint vers Hortense et voulut l'emmener; mais elle ne se pressa pas de partir. — Imaginez, monsieur de Cursac, — disait-elle, — que nous n'avons pu décider Marion à nous accompagner; elle a une véritable vocation pour le tabac et le papier timbré.

A continuer

Le maire fait alors tomber le drapeau, et le magnifique groupe de Hébert apparaît. Un frémissement parcourt la foule, la musique entonne un hymne solennel, les militaires présentent les armes. C'est un moment d'émotion générale, qui redouble quand le colonel Montzambert et le capitaine Rutherford vont déposer sur le gazon au pied de la statue de superbes couronnes de fleurs naturelles.

Le colonel Montzambert est l'ancien commandant des deux victimes; le capitaine Rutherford était le beau-frère du major Short; l'une des couronnes était envoyée de Sherbrooke par M. Perry, un autre beau-frère du major.

La cérémonie a été close par l'allocution suivante de l'honorable M. Mercier, prononcée en anglais :

DISCOURS DE L'HONORABLE M. MERCIER

Messieurs,

Une circonstance solennelle nous réunit aujourd'hui pour honorer la mémoire de deux hommes qui ont bien mérité de la Patrie et surtout de la ville de Québec.

Plus que cela, nous sommes réunis, grands et petits, riches et pauvres, pour rendre un devoir de suprême reconnaissance à ceux qui, victimes de leur propre devoir, ont noblement donné leur vie pour le bien public et le salut de leurs concitoyens.

Qu'est une généreuse pensée, messieurs — comme toutes les pensées qui germent dans le cœur de la chevaleresque population de Québec — que celle d'élever un monument destiné à perpétuer parmi nous le souvenir d'un acte de courage qui, en nous enlevant deux citoyens estimés, a donné deux héros de plus à notre histoire. Et, comme représentant du gouvernement de cette Province, j'ai le plaisir de saisir cette occasion pour proclamer ici devant vous les hauts faits de ces deux hommes, et de leur rendre un hommage qui sera d'autant plus glorieux qu'il sera plus universel.

Ce monument — qui, par parenthèse, fait le plus grand honneur à l'artiste qui l'a exécuté, — ne sera aucunement déplacé sur cet horizon qui vit tant de glorieux faits d'armes, dans ce cadre où se déroulent tant de luttes épiques, sur ce sol arrosé par le sang de tant de braves. Les mânes de Short et de Wallick ne sont pas des étrangers parmi les ombres qui doignent dans ces lieux célestes, car, lorsque vient l'appel du soir, — ainsi que pour les soldats de Montcalm et de Wolfe tombés dans la légendaire mêlée, — leurs camarades, en saluant du drapeau, peuvent répondre à leurs noms : *Morts au champ d'honneur!*

Et, messieurs, si la mort du soldat qui, une balle la frappe en pleine poitrine pendant la bataille est belle et méritée d'être honorée, tout aussi belle, et j'ose dire encore plus digne de notre admiration peut-être, est celle du soldat qui, froidement, sans l'entraînement de l'exemple, sans les mille griseries du sang des autres, donne sa vie pour ses concitoyens dans le vulgaire décor d'une infirmité domestique. Qui, il y a peut-être plus de véritable bravoure, — sinon plus de grandeur, — à mourir pour sauver un village, qu'à se sacrifier, au soldat de l'histoire, dans les grands combats de la patrie.

Et c'est parce que le monument inauguré aujourd'hui illustre cette vérité d'une façon tout particulièrement éclatante, que la population de Québec qui, par tradition, se connaît en héros, a voulu faire de cette circonstance une démonstration digne d'elle et de ses glorieux morts qui ont été l'objet de sa vénération.

Reste les monuments qu'on élève ainsi à ceux dont les grandes actions honorent l'humanité sont bien plus la pour nous que pour ces derniers. Ils témoignent de notre gratitude d'abord, mais ce sont surtout des indicateurs permanents chargés de nous montrer la bonne voie. C'est plus que des œuvres d'art, c'est plus que du bronze, du marbre et du granit, ce sont de vivants précepteurs qui nous enseignent et nous rappellent à nos devoirs et au respect des dévouements qui ont été l'objet de leur admiration.

Et, sous ce rapport, quel monument pourrait être plus éloquent que celui-ci ! Écoutez-le. Que nous dit-il ? Que nous préche-t-il ?

Ab ! messieurs, il suffit de se rappeler qu'il représente deux Anglais offrant leur existence pleine de force, de jeunesse et d'avenir pour arracher un quartier français de cette ville aux conséquences d'un incendie désastreux ; il suffit de lire sur le socle le nom d'un sculpteur canadien-français qui l'a modelé en plein France, dans l'ancienne métropole de cette nation, pour se rendre compte de la haute portée de son œuvre. Il suffit de savoir qu'il est l'œuvre de l'accord unanime et spontané de notre population tout entière, pour comprendre la grande leçon d'union et de concorde qu'il nous donne.

Tant qu'il sera là, ce monument nous criera : — Vous êtes tous frères ! Vous êtes tous les enfants d'une seule et même patrie ! Oubliez les dissensions et les conflits du passé ! Unissez-vous, n'ayant plus au cœur qu'une seule patrie, celle de savoir qui fera le plus d'honneur au nom canadien, et sera le plus tôt prêt à jamais l'occasion de demander — à donner — sa vie pour la grande solidarité du drapeau !

Ce monument flatte notre orgueil national en publiant bien haut ce qu'est déjà le soldat canadien dont nous voyons les différents uniformes près de nous en ce moment. Braves comme de Salaberry et ses trois cents miliciens, le soldat canadien est prêt à donner son sang pour toutes les causes justes et lorsqu'une noble cause le retient à la caserne loin des dangers du combat, il trouve encore le moyen de donner sa vie pour la grande solidarité du drapeau !

Ces braves diront à nos soldats quel est leur devoir et quelle peut être leur gloire. Ils diront au peuple qu'avec des hommes de cœur trempe se constituent, sa religion, sa langue et ses loix seront toujours protégés, et au besoin défendus victorieusement. Ils diront enfin à nos enfants de se préparer pour les grands jours de l'avenir, à prendre une place honorable sur nos drapeaux pour faire respecter les libertés politiques conquises dans le sang de leurs ancêtres. Tous ceux qui nous ont précédés, au moment de nous rassembler, ont voulu nous laisser un exemple qui nous serve de guide et de soutien.

C'est M. Sutherland, et non M. Stewart, qui a été élu à Québec lors de la dernière élection, et qui vient d'avoir lieu dans le Nord-Ouest.

La Cour Suprême des États-Unis a jugé au 30 courant les plaidoiries dans les trois causes relatives au tarif McKinley.

À la session prochaine du Congrès des États-Unis les démocrates auront en chambre une plus forte majorité que n'en a jamais eue aucun parti, sauf dans le Congrès qui s'assembla lors de la déclaration de la guerre.

La chambre des représentants sera composée de 237 démocrates, 88 républicains et 7 représentants de l'Alliance des fermiers.

tous et pour tous ! Aimez-vous les uns les autres.

Certains passages du discours du premier ministre empruntaient à la circonstance une signification particulière. Cet homme d'Etat de race française rendant hommage en anglais à deux soldats anglais en présence d'une population en grande majorité française, donnait en même temps l'exemple et le précepte qu'il adressait à ses concitoyens un patriotique appel à l'union.

Il y a dans ce discours des mots qui resteront gravés dans les esprits comme s'ils l'étaient dans la pierre du monument Short-Wallick.

Diéons en terminant que, de l'avis de tous ceux qui y assistaient à la cérémonie d'hier, cette œuvre de Philippe Hébert est un des plus beaux ornements de notre ville. Cette statue de femme qui se détache hardiment sur le socle, dans une attitude gracieuse, présentant un drapeau qui s'enroule autour des bustes des deux héros dont les traits sont plus ressemblants que la photographie, est une composition vraiment belle, pleine de vie et de touchante expression.

Le comité d'organisation a droit d'être fier de son travail, et nous l'en félicitons encore une fois au nom de nos concitoyens.

M. Tarte vient de crayonner dans le *Canadien* un portrait très ressemblant de l'honorable David Mills.

Il est vraiment consolant, rafraîchissant de voir l'admiration qu'exercent chez nous, les élus du parti libéral d'Ontario.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer le *Canadien*.

Quelques journaux ont dit que M. Tarte se propose de convoquer dans Montmorency une assemblée à laquelle il convierait M. Mills, député de Bothwell. Ce projet a été démenti par le *Canadien*.

C'est un homme de 60 ans, qui ne fume pas, qui ne boit pas ; par conséquent il est très vert, très travailleur, très instruit.

Bonne figure canadienne. Sans prétention, quoiqu'il sache à peu près de tout — histoire, philosophie, droit, civil, droit pénal, économie politique. Il a été surnommé le philosophe, le docteur, à cause de son goût pour les études sérieuses, sans doute.

Il est l'un des députés assez rares qui ne se lèvent jamais de leurs sièges pour dire des riens. Il n'est pas éloquent et ne se passe pas à l'être, mais sa pensée est nourrie, souvent puissante, et sa phrase pleine de clarté.

À la voir de loin, on le dirait froid d'accueil difficile. Le contraire est vrai. Il est très facile d'entrer en conversation avec lui. Il est très facile de lui parler de son histoire, de son caractère, de son caractère, de son caractère.

Le nom de M. Cyrille Duquet a été oublié dans la liste des souscripteurs de \$10 au monument Short-Wallick.

Il faut que les torts soient bien exposés et bien persuadés de leur impuissance contre le gouvernement Mercier pour recourir jusqu'au faux contrôle lui.

Toute la scandaleuse histoire de l'Empire, répétée avec complaisance par la presse bleue, n'est qu'une infâme fabrication du commencement à la fin.

Le *Mail* continue à publier des articles venimeux contre M. Mercier à propos de l'histoire de la Baie des Chaleurs.

Le point de départ de sa démonstration est que la province a perdu de l'argent avec le syndicat Cooper.

L'humoristique *Passe-partout* publie une bonne caricature dans son dernier numéro.

Du haut d'un bastion au bord de la mer, une énorme pipe, "le gros canon Armstrong", portant le nom de *Commission Royale*, est braqué sur un grand navire pavonné qui symbolise le gouvernement de M. Mercier. Ce formidable engin a été trop chargé par les artilleries bleues, et il a éclaté par la culasse, lançant dans toutes les directions, dans une effroyable trombe de fer et de flammes, tous les maladroits soldats, Casgrain, Nantel, Leblanc, Hall, Chapais, etc., tant qu'on lui le plaisir de l'Alliance des fermiers.

Au Sénat la force des républicains a été beaucoup affaiblie depuis la dernière session. Ils ont perdu cinq sièges et n'en ont gagné qu'un seul. Ils sont aujourd'hui 47 contre 41 démocrates. Et sur les 47, il y en a deux qui ont voté contre le tarif McKinley à la dernière session.

L'Empire, qui est le principal organe du gouvernement d'Ontario, a obtenu de prouver, en faisant plus de zèle que les journaux bleus contre M. Mercier, une chose qui écrivait déjà les yeux.

La guerre est entre M. Abbott et notre gouvernement provincial. C'est Ottawa qui entend gouverner la province de Québec.

Jamais celle-ci n'a souffert pareille usurpation, pareille tyrannie ! Jamais elle ne la souffrira !

Dans la journée d'hier, 21 billets ont été retenus pour le voyage de Boston et le banquet Laurier.

Un nombre de personnes qui se proposent de faire le voyage, nous pouvons mentionner l'honorable F. Langlois, l'honorable G. Bresse, l'honorable N. C. Cormier, MM. J. L. Tarte, L. F. Pinault, M. P. P., etc.

On peut retenir ses billets de passage et de banquet, indifféremment au bureau de M. R. M. Stocking, rue St-Louis, ou au bureau de l'Électeur.

Les journaux n'ont pas été distribués hier après-midi à la poste, parce que c'était fête légale.

C'est un service bien défectueux que ce n'est pas.

En quoi les affaires locales de Québec concernent-elles donc tant Ontario pour que l'attaque parte ainsi à tout propos des journaux de Toronto ?

Les Tories croient-ils donc leurs alliés de Québec incapables de se défendre tout seuls ?

Quelles ne seraient pas leurs prétentions si les journaux de notre province en faisaient autant pour ce qui concerne particulièrement Ontario.

Le correspondant Moshier est une dignité pour le journalisme canadien.

Ce triste individu n'en est pas à ses premiers exploits.

C'est lui qui l'an dernier était démasqué comme un menteur public par M. Chapleau. Si le fanatisme bête l'avengé de lui insulter les chefs conservateurs de la province de Québec, de quoi n'est-il pas capable contre les chefs nationaux ?

Le lieutenant-colonel Kirk-Atcock, M. P., et M. C. Macintosh, M. P., sont en cette ville.

M. Ernest Larue, notaire de Sainte-Marie, Beauce, après un séjour de plusieurs mois en Europe, est arrivé à Québec hier, enchanté de son voyage.

M. Tarte vient de crayonner dans le *Canadien* un portrait très ressemblant de l'honorable David Mills.

Il est vraiment consolant, rafraîchissant de voir l'admiration qu'exercent chez nous, les élus du parti libéral d'Ontario.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer le *Canadien*.

On a perçu, mercredi, au bureau du trésorier de la cité, la somme de \$19,000 d'arrangements de taxes.

Le lieutenant-colonel Turnbull, de l'artillerie de Montréal, est au Saint-Louis.

MM. L. C. Bélanger, avocat et M. le coroner Théodore Pelletier, de Sherbrooke, sont à Québec et logent au St-Louis.

Les membres du club de Foot-ball, de Montréal, sont arrivés à Québec hier, et se sont rencontrés, ce matin, sur le terrain dans une joute, avec les membres du club de Québec.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Affolement des bleus

MOYEN PAR LEQUEL ILS CROIENT SE VÉRGER DE LEUR DÉGONIFÉRE DANS L'AFFAIRE DE LA BAIE DES CHALEURS

Montréal, 12 novembre. — La dernière infamie que l'Empire a publiée sous la forme d'une prétendue entrevue de notre Moshier avec M. Whelan, a fait déborder la mesure. Il y a un tel affolement de la patience humaine, et nos amis sont bien décidés à prendre des mesures rigoureuses pour faire cesser cette campagne systématique, odieuse, ignoble. Les menaces de faux, de calomnies, d'attaques, qui ont été faites aux bleus qui ont pu être dérangés et ne respectent plus rien, ces adversaires. Il faut voir s'il n'y a pas moyen de faire rentrer ces républicains sur terre.

Assistés que Son Honneur le maire McShane en la entrevue en question, il a donné instruction à M. Greenshield, C. R., d'interdire immédiatement une poursuite au montant de \$50,000 contre M. Whelan pour faire expliquer devant les tribunaux l'item de 7,100.

Montréal, 12 novembre. — Hier soir, environ deux cent cinquante étudiants au lycée-école sont venus à l'église protestante française de la rue Manca, où l'ex-prêtre Grégoire devait donner une conférence pour expliquer sa sortie de l'église de Rome. Tout ce bataillon de carabins n'était pas assez paisiblement sur les bancs, mais lorsque le révérend comme ça lecture, les cris, les huées, les sifflets, etc., ne lui furent pas ménagés. Un des auditeurs, indigné du tapage infernal de messieurs les étudiants, se rendit au casier de poste No 3, pour s'y plonger au sergent Joye.

Ce dernier envoya immédiatement ses hommes à l'église de la rue Manca, et téléphona au poste central pour avoir du renfort. Mais les étudiants ayant été avertis des mouvements de la police redoublèrent calmement. Les hommes du chef Hughes firent leur entrée dans l'église et montèrent la garde jusqu'à la fin de la conférence.

À la sortie de l'église, les étudiants se sont dispersés sous les menaces des gardiens de la caserne de police. On entendit leurs rires, leurs sifflets, leurs coups de pied, et ils continuèrent leur bruyant défilé. Mais la police les attendit en face du marché St-Laurent avec ordre de les disperser, chose qui n'était pas du tout facile. L'un d'eux voulut faire quelque résistance, mais on l'emporta pour le "forcer au bloc". Il a donné son nom et a été arrêté et conduit en droit. Ses amis voulurent continuer pour le faire sortir, mais le chef Hughes refusa tout court, disant que ça regardait le reporter et non pas lui. Le reporter a consenti enfin à accepter un engagement de \$25 pour rendre la liberté à l'étudiant, qui devra comparaître vendredi matin devant M. DeMontigny.

Le détective Lafontaine a arrêté hier soir Henriette Gaston, jolla brunette, âgée de 25 ans, qui est venue à un certain journal de la rue Provencal. L'amant d'Henriette est aussi fait prisonnier et tous deux sont dans les cellules du poste central. La jeune fille a pour père un bigame récemment arrivé de Québec avec ses deux compagnes et six enfants issus du second mariage. Le plus vieux de ces enfants n'a pas encore atteint ses treize ans. Les enfants légitimes du bigame, au nombre de sept, sont tous mariés, à l'exception d'une seule, Henriette, que sa mère numéro unie le plus honnête. Les parents d'Henriette ont été mariés avec sa seconde femme depuis vingt ans, tout en faisant croire à sa femme légitime, qu'il lui était fidèle. Depuis quelques semaines cet adultère père de famille est arrivé à Montréal avec ses deux femmes et il a voulu envoyer à la Baie de la Longue-Pointe sa femme légitime, sous prétexte qu'elle a perdu la raison, tandis qu'elle n'est que légèrement atteinte d'une maladie nerveuse. Ces faits ont été exposés au magistrat qui a ordonné l'arrestation de la mère infidèle. Henriette et son amant comparaitront demain devant la justice.

Hier les grands jurés ont visité la prison de Montréal. Il y a des cellules pour 224 prisonniers, et 204 sont actuellement occupées. M. Vallée, gouverneur de la prison, accompagnant le jury et tout a été trouvé en bon état. Richard Cravan est planté au grand juré de 19 juillet parce qu'il est encore à la recherche d'un témoin introuvable. Les jurés ont aussi visité la prison des femmes ou l'école de Réforme.

Les étudiants en droit de l'université Fraser et ont unanimement adopté des résolutions de félicitations à l'adresse du juge Dolbert, qui est un ancien élève de McGill.

Les fièvres typhoïdes ravagent la petite ville de Granby depuis quelques temps, et plusieurs décès ont eu lieu par cette maladie. Le conseil municipal de cet endroit a décidé de prendre des mesures énergiques pour éviter un épidémie.

Le chef Hughes a reçu ce matin une lettre de la part d'un résident de Saint-Victoire, Cantons de l'Est, mandant qu'une bande de voleurs audacieux parcourait actuellement cette partie de la province. À la semaine dernière, trois magasins ont été enfoncés à Cookshire. Le correspondant raconte que son propre magasin a failli être dévalisé, mais qu'il est arrivé à temps pour saisir les voleurs qui étaient en train de faire sauter son coffre-fort. Ils ont

— Que dites-vous des \$3,600 qui ont servi à combattre Curran à Montréal-Centre ?

— La même chose. Tout autre homme dans sa position, qui pourrait apporter son aide au parti pour lequel il est le plus intéressé, aurait donné ce montant et aurait considéré bien faire d'en aider ses amis. L'argent a certainement été honnêtement dépensé.

Et M. Whelan a ajouté :

« Le reporter qui m'a parlé, à mal interprété mes paroles du commencement à la fin. Pensez-vous que tout homme de bon sens dans sa position lui aurait parlé de manière à faire mal interpréter mes paroles ? Non, certainement, et quand vous écrivez ce que je vous dis, vous pouvez reporter au public qu'il a débité un tas de faussetés infâmes, et que de événements futurs prouveront mon assertion. Tout l'argent que j'ai donné aux amis de M. Mercier a été payé lorsque ce monsieur était dans l'opposition, et lui a été donné pour services politiques et professionnels. Vous pouvez dire que l'entrevue est faussa et que vous êtes le seul reporter auquel j'ai accordé une entrevue depuis que j'ai vu le représentant de l'Empire. Je prépare une bonne réception pour le prochain représentant de journal qui viendra me trouver. »

(Plus tard)

Montréal, 12 novembre. — La dernière infamie que l'Empire a publiée sous la forme d'une prétendue entrevue de notre Moshier avec M. Whelan, a fait déborder la mesure. Il y a un tel affolement de la patience humaine, et nos amis sont bien décidés à prendre des mesures rigoureuses pour faire cesser cette campagne systématique, odieuse, ignoble. Les menaces de faux, de calomnies, d'attaques, qui ont été faites aux bleus qui ont pu être dérangés et ne respectent plus rien, ces adversaires. Il faut voir s'il n'y a pas moyen de faire rentrer ces républicains sur terre.

Assistés que Son Honneur le maire McShane en la entrevue en question, il a donné instruction à M. Greenshield, C. R., d'interdire immédiatement une poursuite au montant de \$50,000 contre M. Whelan pour faire expliquer devant les tribunaux l'item de 7,100.

Nouvelles de Montréal

L'apostrophe à Montréal — Un bigame affronté. — Triste histoire d'une jeune fille. — Les Cantons de l'Est visités par une bande de voleurs audacieux.

Montréal, 12 novembre. — Hier soir, environ deux cent cinquante étudiants au lycée-école sont venus à l'église protestante française de la rue Manca, où l'ex-prêtre Grégoire devait donner une conférence pour expliquer sa sortie de l'église de Rome. Tout ce bataillon de carabins n'était pas assez paisiblement sur les bancs, mais lorsque le révérend comme ça lecture, les cris, les huées, les sifflets, etc., ne lui furent pas ménagés. Un des auditeurs, indigné du tapage infernal de messieurs les étudiants, se rendit au casier de poste No 3, pour s'y plonger au sergent Joye.

Ce dernier envoya immédiatement ses hommes à l'église de la rue Manca, et téléphona au poste central pour avoir du renfort. Mais les étudiants ayant été avertis des mouvements de la police redoublèrent calmement. Les hommes du chef Hughes firent leur entrée dans l'église et montèrent la garde jusqu'à la fin de la conférence.

À la sortie de l'église, les étudiants se sont dispersés sous les menaces des gardiens de la caserne de police. On entendit leurs rires, leurs sifflets, leurs coups de pied, et ils continuèrent leur bruyant défilé. Mais la police les attendit en face du marché St-Laurent avec ordre de les disperser, chose qui n'était pas du tout facile. L'un d'eux voulut faire quelque résistance, mais on l'emporta pour le "forcer au bloc". Il a donné son nom et a été arrêté et conduit en droit. Ses amis voulurent continuer pour le faire sortir, mais le chef Hughes refusa tout court, disant que ça regardait le reporter et non pas lui. Le reporter a consenti enfin à accepter un engagement de \$25 pour rendre la liberté à l'étudiant, qui devra comparaître vendredi matin devant M. DeMontigny.

Le détective Lafontaine a arrêté hier soir Henriette Gaston, jolla brunette, âgée de 25 ans, qui est venue à un certain journal de la rue Provencal. L'amant d'Henriette est aussi fait prisonnier et tous deux sont dans les cellules du poste central. La jeune fille a pour père un bigame récemment arrivé de Québec avec ses deux compagnes et six enfants issus du second mariage. Le plus vieux de ces enfants n'a pas encore atteint ses treize ans. Les enfants légitimes du bigame, au nombre de sept, sont tous mariés, à l'exception d'une seule, Henriette, que sa mère numéro unie le plus honnête. Les parents d'Henriette ont été mariés avec sa seconde femme depuis vingt ans, tout en faisant croire à sa femme légitime, qu'il lui était fidèle. Depuis quelques semaines cet adultère père de famille est arrivé à Montréal avec ses deux femmes et il a voulu envoyer à la Baie de la Longue-Pointe sa femme légitime, sous prétexte qu'elle a perdu la raison, tandis qu'elle n'est que légèrement atteinte d'une maladie nerveuse. Ces faits ont été exposés au magistrat qui a ordonné l'arrestation de la mère infidèle. Henriette et son amant comparaitront demain devant la justice.

Hier les grands jurés ont visité la prison de Montréal. Il y a des cellules pour 224 prisonniers, et 204 sont actuellement occupées. M. Vallée, gouverneur de la prison, accompagnant le jury et tout a été trouvé en bon état. Richard Cravan est planté au grand juré de 19 juillet parce qu'il est encore à la recherche d'un témoin introuvable. Les jurés ont aussi visité la prison des femmes ou l'école de Réforme.

Les étudiants en droit de l'université Fraser et ont unanimement adopté des résolutions de félicitations à l'adresse du juge Dolbert, qui est un ancien élève de McGill.

Les fièvres typhoïdes ravagent la petite ville de Granby depuis quelques temps, et plusieurs décès ont eu lieu par cette maladie. Le conseil municipal de cet endroit a décidé de prendre des mesures énergiques pour éviter un épidémie.

Le chef Hughes a reçu ce matin une lettre de la part d'un résident de Saint-Victoire, Cantons de l'Est, mandant qu'une bande de voleurs audacieux parcourait actuellement cette partie de la province. À la semaine dernière, trois magasins ont été enfoncés à Cookshire. Le correspondant raconte que son propre magasin a failli être dévalisé, mais qu'il est arrivé à temps pour saisir les voleurs qui étaient en train de faire sauter son coffre-fort. Ils ont

réussi à s'échapper, mais l'un d'eux a fait feu sur le propriétaire. La balle a troué son chapeau.

On dit qu'un jeune homme, assis comme agent d'une certaine publication, est un des complétes. Sa partie de la besogne consistait à avertir les deux autres aussitôt qu'il a visité un magasin où il y a une bonne affaire en vue. Le détective Gullen s'occupe de l'affaire.

M. T. G. Shaughnessy, vice-président de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, part ce soir pour Hong Kong où il prendra un des vapeurs de la ligne du Pacifique à Vancouver. Il sera absent pendant trois mois. M. Shaughnessy va entreprendre ce voyage dans l'intérêt de la compagnie du Pacifique. Au nombre des compagnons du voyage de M. Shaughnessy se trouvent le baron Speck Von Dernberge, chargé d'affaires d'Allemagne à Pékin, et sir William Robinson, le nouveau gouverneur de Hong Kong.

Aujourd'hui, jour d'actions de grâces, les banques et les bureaux publics étaient fermés.

Le cocher qui l'autre jour a renversé sur la rue M. Vohl, chef de police de Québec, a payé hier vingt piastres, préférant débouter cette somme plutôt que de courir le risque de se voir condamner par les tribunaux à une plus forte amende.

ECHOS D'OTTAWA

Ottawa, 12 nov. — Les rapports complets de Wellington-Est indiquent que c'est M. Kirkwood, et non M. Gray, qui a été élu par l'Assemblée législative d'Ontario. Les deux candidats étaient libéraux.

On dit ce soir que sir A. P. Caron va être assermenté lieutenant-gouverneur de Québec, le 23 du courant.

La joute de foot-ball entre les joueurs de l'Université d'Ottawa et ceux du Montréal Club, pour le titre de champion du Dominion, a eu lieu aujourd'hui, et les premiers restent les champions.

Le bruit courait aujourd'hui que Bradley et Arnot avaient été arrêtés, mais, renseignements pris, je puis vous assurer que ces messieurs n'ont pas été inquiétés.

Un innocent au pénitencier. Il est gracié après 13 ans de recluse.

Manchester, N. H., 12. — Edward McNab vient de sortir de la prison de cette ville. Il a été gracié par le gouverneur de l'État, parce qu'il a été reconnu innocent du crime dont il avait été accusé. Il y a treize ans, il avait été accusé de viol et avait été condamné à un emprisonnement de vingt-cinq années. Il avait toujours soutenu que cet accusateur, d'une réputation irréprochable et il a toujours soutenu qu'il était innocent de ce crime odieux.

Après une récente enquête, le gouverneur Tuttle a été convaincu de l'innocence de l'accusé, le véritable auteur ayant avoué sa culpabilité. Quand il est entré en prison, McNab était un homme robuste, plein de santé ; il n'est plus maintenant qu'un débris, corporellement et intellectuellement.

Evasion d'un forçat. Morrison quitte le pénitencier.

Kingston, 12 novembre. — John Morrison qui a été conduit à ce pénitencier en août dernier, s'est évadé samedi après-midi.

Il avait suivi les autres détenus à la carrière et lors du décompte, personne ne manquait. Après l'ouvrage, les gardiens comptèrent de nouveau le bataillon et Morrison manquait.

On fit immédiatement des perquisitions mais inutilement.

Dans la soirée, la police a appris que le fugitif avait enfoncé une maison sur la rue Garret et avait volé une paire de pantalons et un veston.

Un peu plus tard, on le vit au coin de deux rues.

Des gamins virent Morrison encore portant son habit de forçat, marchant à grands pas sur la rue Garret. Il avait tourné son habit à l'envers, mais les lettres "K. P." étaient très visibles.

La police fait la chasse au fugitif, qu'on suppose dans les environs. Une récompense a aussi été offerte pour son arrestation.

Une enquête nous dirait long sur les énormes montants qui sont passés par les mains de ce paragon de vertébré blique — pour le triomphe des bonnes meurs bien entendu !

L'esprit d'écroulement, de lâcheté contre tout ce qui est français et canadien, l'ont la tête, s'empare visiblement de A. Macdonald et disparaît de la scène surtout.

Il ne s'établira pas un siècle avant que le parti libéral-conservateur de cette forteresse soit forcé de reculer devant les forces de la vérité. Les libéraux ont visiblement hostile à notre race et sont catholiques en général, qu'ils cherchent à dépouiller de leurs droits en Haut-Canada.

M. Abbott a résolu de jouer du marionnettiste. C'est l'argument dont il a fait usage avec M. Chapleau — par la voie de l'Empire et de la Gazette, les ministres exécutifs de ses desirs. Surtout le secrétaire d'Etat s'est mis en tête de rendre coup pour coup, et le vice a été à ce propos le plus prudent de remonter le fouet au repos — pour le moment.

Les vertigons qu'il ne trouvera pas à toutes les portes. Il longuement parler plus net, c'est sous l'inspiration du Premier Ministre que le *Canadien* et l'Empire ont entrepris de diffamer le leur mieux M. Tarte — parce qu'il a dénoncé les voleurs que l'on fait, parce qu'il a tari quelques-unes des fontaines d'abondance auxquelles s'abreuvèrent les fidèles. Il bien il soit. Nous n'avons pas été l'agresseur, mais nous allons nous défendre, et constater si M. Abbott et ses jansénistes sont aussi puissants qu'ils le croient. Il y aura bientôt des élections à faire dans ce district ; le Premier Ministre et les insolents de la Gazette viendront essayer leurs forces.

Qu'a jamais fait M. Abbott, qu'a jamais fait la Gazette pour que les conservateurs français soient tenus d'être contents d'eux le mot d'ordre ? L'intérêt qu'ils nous portent nous est connu ! L'intérêt de tous les Canadiens est connu ! Le *Canadien* est sous le contrôle de personnes qui n'ont pour nous, au fond, que la débauche et du mépris, et M. Abbott pour but suprême d'être fait chevalier, compagnon, etc. d'un ordre quelconque. Après cela, direz-vous ? Eh bien, après cela, il se moquera de nous et de la politique — de la politique qui lui a été démentie, puisqu'elle a empié à d'or ses poches de gilet.

En même temps que cet article paraissait dans le *Canadien*, un autre journal conservateur à Montréal, le *Star*, faisait une sortie à fond de train contre le premier ministre du Dominion. Nous ne pouvons malheureusement en donner de traduction faute d'espace.

EXPLICATIONS PERSONNELLES

Ottawa, 10 novembre 1891. Monsieur le rédacteur de l'Électeur,

Je viens de lire l'article du *Courier du Canada* du 6 courant, à mon sujet, et je vous prie de publier ce qui suit :

Le *Courier du Canada* a purément et simplement menti :

Le *Free Press* n'a dénoncé comme "voleur de libelle" aux comptes de Phosphore A. R. Anstey.

Le *Free Press* a dit que je lui avais tout simplement répété la rumeur qui circulait à Québec et à Montréal. Le journal local, s'il eût voulu dire la vérité, aurait pu ajouter, "et cela confidentiellement". Le *Free Press* a ajouté